

Le GIC Durance-Buëch
Extrait du règlement intérieur 2022-2023

Ouverture générale le dimanche 11 septembre 2022 (selon arrêté préfectoral).
L'ouverture de la tourterelle des bois aura lieu selon l'arrêté ministériel du 24 mars 2006, au poste.

Droit de chasse

Chaque membre doit avoir sa carte annuelle de sociétaire validée par le timbre GIC fluvial 2022-2023 (jaune) collé sur celle-ci.

Délimitation du territoire de chasse :

La Durance :

- rive gauche (40,05 km) : limite des départements "05" et "04" au pont de Fontbeton (lots A3 et A4),
- (18,1 km) Du pont de Fontbeton au pont de Volonne (lots A5 et B1),
- 2 rives (43,75 km) Barrage de Château-Arnoux au confluent de l'Aillade (limite du département 04) (Lots B2, B3, B4 et B5).

Le Buëch : 1 rive (17 km) : limite des départements "05" et "04" au confluent de la Durance (rive gauche sur partie limitrophe (Lot B6).

Réserves de chasse : lac de Taura aux Mées, lac de Sisteron et son camping municipal, lac de Château-Arnoux jusqu'au pont de Volonne, lac de pêche de Manosque, "les 7 lacs", limite du département.

Jours de chasse : ATTENTION, TRES IMPORTANT : depuis la saison 2011-2012, les jours de chasse pour le GIC sont strictement les mêmes que ceux de l'arrêté préfectoral.

Gibier de chasse : idem arrêté préfectoral. Limitation du **nombre de pièces à trois** par journée de chasse à l'exception des turdidés et des colombidés.

Mesures de sécurité :

Attention aux ricochets sur les galets

Chasse interdite sur la rive de la Durance bordant l'usine Arkema.

Pour le sanglier et le chevreuil (selon arrêté préfectoral) :

- **seul le tir au fusil de chasse à canon lisse à balle est autorisé (carabine interdite) ;**
- matérialisation du poste de tir à l'aide d'un mirador si nécessaire (tir fichant) ;
- **signalisation de la battue en cours ;**
- **port obligatoire d'un gilet de couleur vive ;**
- carnet de battue délivré par le président de la société de chasse riveraine (uniquement sanglier GIC).

Timbre obligatoire sur les cartes annuelles de membres actifs (interdit sur les cartes journalières et invitations.)

Cet extrait ne saurait remplacer le cahier des charges, lois et arrêtés ministériel et préfectoral

Suppression du plomb dans les zones humides : informez-vous

Toute chasse de sanglier regroupant quatre chasseurs et plus est réputée être une battue, rendant le carnet de battue obligatoire.

Chasseurs, nous aimons la nature, protégeons-là ! Récupérons nos douilles vides.